

Département des Pyrénées-Atlantiques

DE LA COMMUNE

NOMBRE DE MEMBRES		
afférents au conseil municipal	En exercice	ont pris part à la délibération
19	19	19
Date de convocation 1er avril 2025		

Séance du 7 avril 2025
L'an deux mille vingt-cinq, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de MONTARDON, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

Présents : S. BONNASSIOLLE, C. LABORDE, T. GADOU, F. GOMMY, S. PIZEL, A. POUBLAN, S. BAUDY, H. BERNADET, C. BOISSIERE, T. BEUGNIES, F. SUBIAS, J. POUBLAN, F. FERNANDES, L. DUMERGUES.

Procurations : F. COUDURE procuration à S. PIZEL, M. TIRCAZES procuration Mme BERNADET, V. BERGES RAGOCHÉ procuration à M. le Maire, S. DAUBE procuration à Mme LABORDE, M.H. BEAUSSIER procuration à M. J. POUBLAN

M. Thierry GADOU a été élu secrétaire de séance.

N°2025/12

Vote du budget – budget principal

M. le Maire rappelle que le budget primitif pour l'année 2025 a été élaboré sur la base des propositions des commissions municipales et des travaux de la commission finances.

Par ailleurs, il est rappelé que le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections. Ces virements de crédits font alors l'objet d'une décision expresse de l'exécutif qui doit être transmise au contrôle de légalité. Cette décision doit également être notifiée au comptable et fait l'objet d'une information au Conseil Municipal lors de sa plus proche séance.

Afin de faciliter la gestion de la Commune, il propose donc à l'assemblée de l'autoriser à procéder à de tels virements.

Vu l'avis favorable à la majorité de la commission des finances du 19 mars budget primitif s'établissent comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Section de fonctionnement			
011 Charges générales	708 330	70. Produits des services	155 540
012. Ressources humaines	994 900	73.731 Impôts et taxes	1 732 198
014. Atténuation de produits	25 000	74. Dotations et participations	175 077
65. Autres charges	228 220	75. Loyers et remb. assurance	130 000
66. Intérêts emprunts	18 400	76.77.78 Autres produits	5 050
67 et 68 Autres charges	5 000	013. Atténuation de charges	2 000
042. Dépenses d'ordre	43 466		
021. Virement section invest.	279 197	002. Excédent fonct. reporté	102 648
TOTAL	2 302 513	TOTAL	2 302 513
Section d'investissement			
001. Déficit investissement n-1	373 323	023. Virement section fonct.	279 197
16. Emprunts	126 674	10222. FCTVA	64 585
26.27 Autres participations (SPL, EPFL)	41 558	10226. Taxe d'aménagement	30 000
Restes à réaliser n-1	93 003	1068. Excédent de fonction.	466 326
Total des dépenses nouvelles	864 048	13. Subventions	68 429
32 - Eclairage public	3 168	16 Emprunt	546 603
35 - Bâtiments communaux	199 646		
37 - Groupe scolaire	504 184		
38 - Voirie	137 702		
40 - Matériel outillage technique	4 880		
42 - Micro-folie	2 628		
46 - Acquisitions diverses	11 840		
Dépenses d'ordre	-	040. Recettes d'ordre	43 466
TOTAL	1 498 606	TOTAL	1 498 606

CECI ETANT EXPOSE,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
ADOPTÉ le budget 2025

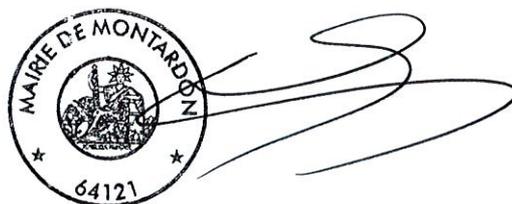
PRECISE que le budget est voté par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement avec plusieurs opérations d'équipement.

AUTORISE le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de chacune des sections dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section concernée.

Suffrages exprimés : 19
Pour : 19

Fait et délibéré en séance.

Le Maire
Stéphane BONNASSIOLLE.



Présentation brève et synthétique

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 064-216403998-20250407-D_2025_12-BF

Budget principal 2025

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
BUDGET PRINCIPAL DE MONTARDON	2 302 513,00	1 498 606,00	3 801 119,00
BUDGET ANNEXE CIMETIERE	33 684,00	52 000,00	85 684,00
Total	2 336 197,00	1 550 606,00	3 886 803,00

* Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

- Représentation graphique du budget principal -



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 708.33 k€	Contributions directes : 1 732.20 k€
Charges de personnel : 994.90 k€	
Subventions et participations : 143.72 k€	Dotations et participations : 175.08 k€
Autre : 176.37 k€	Produit des services : 155.54 k€
Epargne brute : 279.20 k€	Excédent antérieur : 102.65 k€
	Autre : 137.05 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Dépenses d'équipement : 957.05 k€	Emprunts : 546.60 k€
	Dotations, fonds et réserves: 560.91 k€
Dettes : 126.67 k€	Autre : 111.90 k€
Déficit antérieur : 373.32 k€	Epargne brute : 279.20 k€
Autre : 41.56 k€	



- Dette -

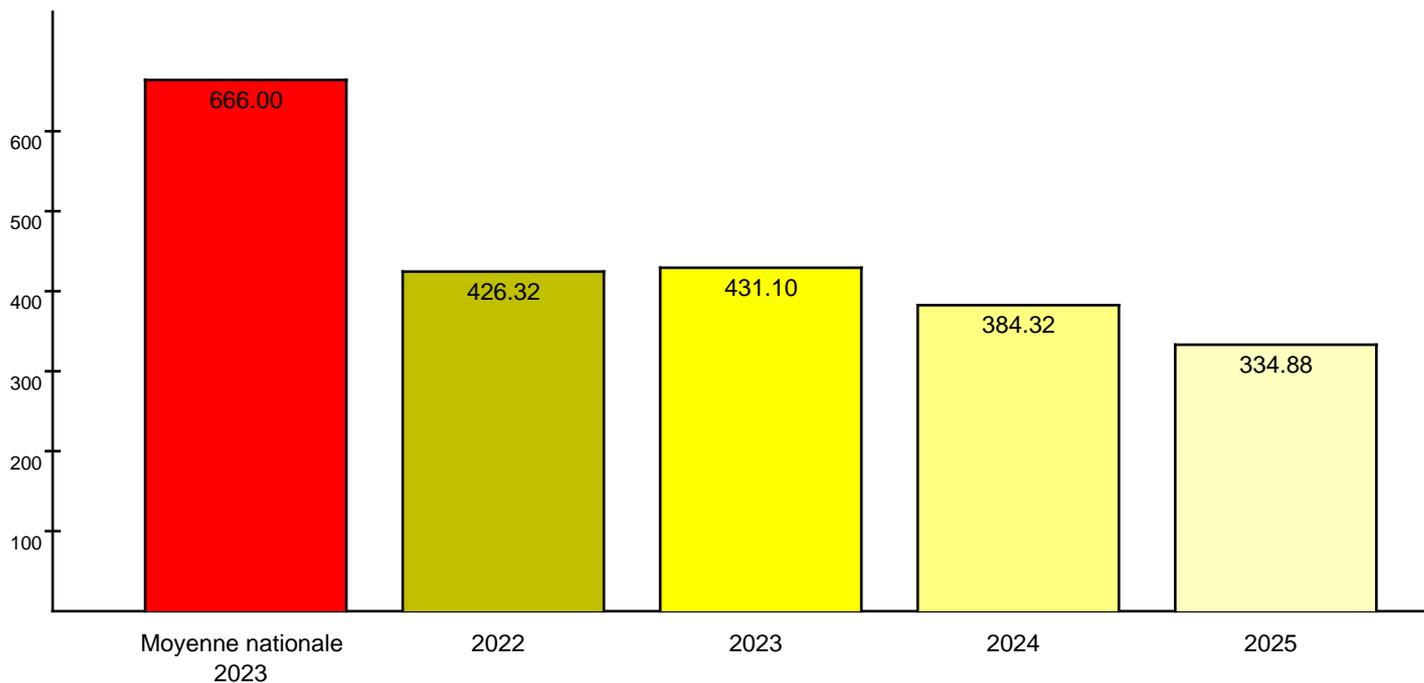


Tableau synthétique

	Encours de la dette
BUDGET PRINCIPAL DE MONTARDON	885 425,14
Total	885 425.14

Capacité de désendettement (Encours de la dette / capacité d'autofinancement) tous budgets confondus : 2 an(s)

Encours de la dette en euros par habitant tous budgets confondus



- Subventions et participations versées -

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 064-216403998-20250407-D_2025_12-BF

Subventions

Organisme	Libellé	Montant
ACCA MONTARDON	SUBVENTION 2025	710.00
ACCRO BIKE	SUBVENTION 2025	306.00
ADELFA 64	SUBVENTION 2025	100.00
AIDE EN MILIEU RURAL	SUBVENTION 2025	200.00
ASS PELOTE MONTARDONNAISE	SUBVENTION 2025	250.00
ASSO CLUB PHOTOS	SUBVENTION 2025	250.00
ASSO DE GESTION DU S.S.I.A.D.	SUBVENTION 2025	200.00
ASSO LES ANCIENS COMBATTANTS DE MONTARDON	SUBVENTION 2025	300.00
ASSOC DE L'ECOLE MATERNELLE ASSOCIATION	SUBVENTION 2025	3 600.00
ASSOC DES PARENTS D.ELEV	SUBVENTION 2025	300.00
ASSOC DONNEURS DE SANG	SUBVENTION 2025	200.00
ASSOC ECOLE PRIMAIRE	SUBVENTION 2025	6 620.00
ASSOCIATION C EST MONTARDON	SUBVENTION 2025	600.00
BIBLIOTHEQUE MONTARDON	SUBVENTION 2025	2 420.00
BRIDGE CLUB	SUBVENTION 2025	250.00
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MONTARD	SUBVENTION CCAS 2025	2 000.00
CLSH LES MARCHES DU BERN LES MARCHES DU BE	SUBVENTION 2025	38 000.00
CLUB DU 3EME AGE	SUBVENTION 2025	760.00
COMITE DES FETES MONTARDON	SUBVENTION 2025	9 000.00
CONVERGENCES HOMMES CITOYENS	SUBVENTION 2025	200.00
FOYER RURAL DE MONTARDON	SUBVENTION 2025	2 804.00
JUDO CLUB	SUBVENTION 2025	962.00
LOS ESVAIGATS DE MONTARDON	SUBVENTION 2025	300.00
MAWELA AFRIQU"EN DANSE	SUBVENTION 2025	1 506.00
MONT'ART	SUBVENTION 2025	308.00
MONTARDON D'ACHILLE	SUBVENTION 2025	250.00
VIE ET CULTURE	SUBVENTION 2025	400.00
	TOTAL	72 796.00